

Ville de  
La Rochette

2018-06-13  
Domaine n°9-9.1  
Autres domaines de compétence



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 15 juin 2018	L'an deux mille dix-huit. Le vingt et un juin à vingt heures. Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre YVROUD, Maire.
Date d'affichage 15 juin 2018	<b>En exercice</b> : 23 <b>Etaient présents</b> :
Nombre de Conseillers En exercice : 23 Présents : 15 Absents : 8 Votants : 23	M. Pierre YVROUD, M. Bernard WATREMEZ, Mme Françoise FILIPPI, M. Jean-Pierre BONNARDEL, Mme Sylvie COUDRE, M. Jean-Louis BIANCO, M. Florent REGUILLO-LARA, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Françoise PARDO, Mme Dominique STOLTZ, Mme Ursula POITTEVIN DE LA FREGONNIERE, M. Morgan EVENAT, M. Jean-Louis LAFAYE, Mme Marie-Catherine BAILLY-COMTE, Madame Anna OLLIVIER.  <b>Absents ayant donné pouvoir</b> :  M. Michel PIERSON a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BONNARDEL. Mme Michèle ILBERT a donné pouvoir à Mme Sylvie COUDRE. M. Alain SARTORI a donné pouvoir à Mme Françoise FILIPPI. M. Patrick PICARD a donné pouvoir à M. Jean-Louis BIANCO. Mme Pascale MEURET a donné pouvoir à M. Bernard WATREMEZ. M. Olivier TOURNAFOND a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD. Mme Zahra CHARRIER a donné pouvoir à M. Morgan EVENAT. M. Jérôme AGISSON a donné pouvoir à M. Jean-Louis LAFAYE.  Mme Marie-Catherine BAILLY-COMTE a été désignée secrétaire de séance.

**Objet** : Approbation du projet éducatif du multi-accueil « les Premiers Pas » pour les années 2018 à 2020

*Le Conseil Municipal,*

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** le Code de la Santé publique ;
- **VU** le décret n°2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique ;
- **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2004 décidant d'appliquer les critères spécifiques de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, en direction des enfants de moins de 4 ans et d'appliquer le taux d'effort directement sur les ressources des familles ;
- **VU** la délibération n°10 du Conseil Municipal en date du 14 juin 2012 portant adoption du nouveau projet éducatif de la structure « Les Premiers Pas » ;
- **CONSIDERANT** qu'il convient d'actualiser le projet éducatif pour les années 2018-2020 ;
- **AYANT ENTENDU** l'exposé de son rapporteur, Madame Françoise FILIPPI, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la petite enfance ;

*Après en avoir délibéré,*

- **APPROUVE** le projet éducatif du multi-accueil « Les Premiers Pas » de la commune de La Rochette, annexé à la présente délibération, pour les années 2018 à 2020.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE.**

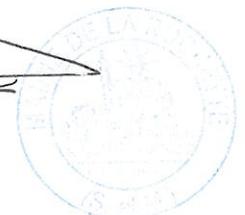
Ont signé au registre, les membres présents

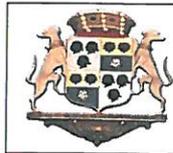
Pour extrait certifié conforme,  
délivré en Mairie de La Rochette

le

Le Maire

  
Pierre YVROUD





*La Ville  
de La Rochette*

Projet Educatif  
2018-2020

Pôle Enfance  
Multi-accueil  
« Les Premiers Pas »

« Vous dites : c'est fatiguant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser,  
s'incliner, se coucher, se faire petit.

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus,  
c'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la  
hauteur de leurs sentiments,  
de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe  
des pieds  
pour ne pas les blesser. »

J. Korczak

Pédiatre, éducateur et écrivain

## Préambule

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives. Il affirme la place de l'enfant et de ses besoins à partir desquels sont envisagées la présence et l'action des adultes. Cela permettra à l'enfant de se sentir en sécurité, de vivre des expériences, de construire son individualité, d'avancer vers l'autonomie. Mais aussi d'éveiller son intelligence, de développer sa personnalité, sa créativité, ainsi que d'établir des relations avec d'autres adultes et enfants et de vivre au sein d'un groupe.

Notre projet éducatif représente le fruit d'une réflexion d'équipe. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer à l'enfant. Enfin pour les parents il apporte un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant, entre leur domicile et la structure. Cependant bien que les professionnels en soient les principaux acteurs, nous avons élaboré notre projet en lien avec les orientations prioritaires pour l'action éducative impulsées par la municipalité.

Ce projet sera également un support pour nos stagiaires afin de les accompagner dans leur période d'observation et tout au long de leur stage.

## Présentation de la crèche

Le Multi-Accueil « Les Premiers Pas » est un lieu d'accueil collectif qui permet aux familles de concilier vie socio-professionnelle et vie familiale tout en garantissant à l'enfant une vie quotidienne harmonieuse et sécurisante.

### L'équipe

Une équipe est un groupe de professionnels pluridisciplinaires. Tout en ayant des formations différentes, elle tend vers des objectifs communs. Etre une équipe c'est travailler ensemble, en s'appuyant sur des compétences, des profils de poste et des outils. Ces éléments sont indispensables pour guider et fédérer le travail au quotidien des professionnels.

Plusieurs outils de travail, mis à disposition des professionnelles pour harmoniser les pratiques :

- Réunions de service
- Groupes d'analyse des pratiques
- Cahiers de transmissions
- Règlement de fonctionnement
- Protocoles
- Formations professionnelles internes et externes
- Charte qualité de l'accueil des familles
- Observations

### La Coordinatrice Petite Enfance :

La coordinatrice clarifie les enjeux de l'accueil de la Petite Enfance, travaille sur les projets et met en place des actions visant à promouvoir le bien-être de l'enfant. Elle harmonise et optimise le fonctionnement de service.

### **L'équipe de direction :**

La directrice EJE et l'infirmière sont garantes des projets, de leurs mises en œuvre et de leur respect. Elles s'assurent de l'adhésion de tout le personnel aux repères et valeurs éducatives définies dans ce projet. Elles concourent, au quotidien, à l'instauration et au maintien d'un climat de confiance avec les familles.

### **L'équipe encadrante :**

Elle se compose de 6 auxiliaires de puériculture et de 2 accompagnants éducatifs petite enfance. Elles mobilisent quotidiennement leurs compétences pour répondre aux attentes des parents et aux besoins individuels des enfants afin que chacun vive au mieux la séparation.

### **Les partenaires :**

1. Partenaires financiers :
  - La CAF
  - Le Département
2. Partenaires de santé
  - Pédiatre de la crèche
  - Médecin de la PMI
  - Médecine du travail
3. Partenaires socio-éducatifs :
  - L'école maternelle H. Matisse
  - La bibliothèque
  - L'accueil de loisirs
  - Intervenante de musique
  - Rencontres intergénérationnelles
  - Les parents

## **Nos valeurs éducatives**

Les pratiques éducatives dans notre structure respectent un certain nombre de principes et découlent du projet de service:

- Accueillir les enfants et leurs parents dans une relation de confiance
- Le respect du rythme et de l'individualité de chaque enfant dans un cadre collectif
- Accompagner l'enfant vers ses premières expériences de vie en groupe
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères stables pour évoluer en toute sécurité et en pleine confiance
- Laisser chaque enfant expérimenter et découvrir par lui-même
- Favoriser la découverte sans imposer un programme d'activité à respecter
- Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure
- Rendre possible l'accueil des enfants en difficultés quelle qu'en soit la nature dans une dynamique de vivre ensemble
- Accompagner les familles dans leur parentalité, « l'art d'être parent »
- Faire de l'observation un outil de référence pour les professionnelles afin de repérer au mieux les besoins de chaque enfant
- Garantir la formation professionnelle pour soutenir la dynamique de projet et contribuer à un accueil de qualité
- Favoriser les projets interculturels

## L'accueil

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille, créer et maintenir un lien, être disponible et à l'écoute.

L'arrivée d'un enfant et de sa famille doit être pensée, anticipée par toute l'équipe pour que ces premiers échanges soient de qualité. L'accueil de l'enfant est personnalisé : un casier nominatif dans l'entrée, ainsi que dans la salle de vie et la salle de change.

Un accueil sécurisant :

- Accueillir verbalement : verbaliser, choisir ses mots, être vigilant au ton employé.
- Accueillir et contenir physiquement : prendre l'enfant dans ses bras, ou sur ses genoux, prendre sa main, permettre un contact.
- Accueillir dans un cadre : agréable et sécurisant
- Offrir un accueil individualisé : prolonger un moment à deux, soutenir l'enfant du regard, reconnaître son individualité, son besoin de s'isoler, de montrer son chagrin ou sa colère.

### Premiers contacts

#### 1. Le dépôt de dossier pour la commission d'attribution des places

Il se fait auprès de la directrice. Cette première rencontre est un moment d'échange et de partage d'informations, entre les parents qui expriment leurs besoins et leurs attentes, et la directrice qui présente les modalités de fonctionnement de la crèche. Elle fait visiter la structure, présente l'équipe, le projet pédagogique, l'adaptation progressive, les horaires, le paiement.

Lors de ce rendez-vous, les familles remplissent des fiches de souhaits concernant les modalités de garde de leur enfant (jours de présence à la crèche, horaires souhaités).

La commission d'attribution des places se réunit une à deux fois par an. Les familles reçoivent par courrier une réponse positive ou négative dans les jours qui suivent.

#### 2. L'inscription

Lors de l'inscription, les parents remplissent le dossier administratif (contrat, règlement de fonctionnement, autorisations...) et apportent le carnet de santé afin de vérifier la vaccination (vaccins obligatoires pour l'entrée en collectivité).

Lors de l'inscription, la famille et la directrice définiront les conditions de déroulement de l'adaptation et établiront un planning. Celui-ci pourra être modifié en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille. Cette période d'adaptation sera menée par un professionnel référent désigné par la directrice.

#### 3. L'adaptation

La période d'adaptation est un moment important et indispensable durant lequel l'enfant va apprivoiser un nouvel espace de vie, découvrir de nouveaux visages et se familiariser à la vie en collectivité. Du côté de l'équipe, c'est une période nécessaire pour découvrir chaque enfant afin de respecter ses besoins et ses habitudes.

Nous nous attachons à développer 3 axes :

- Un premier axe en direction des parents
- Un deuxième axe en direction des professionnels
- Un dernier axe en direction des enfants

## **La famille, un partenaire privilégié**

Pour nous, la coéducation, partenariat entre les parents et l'équipe qui vise à accompagner l'enfant dans son éducation. S'engager dans une coéducation implique une confiance mutuelle, basée sur la communication, le respect, la confidentialité et la reconnaissance du rôle et des ressources de chacun. Les parents restent les premiers éducateurs de l'enfant. Ainsi la structure s'attache à respecter et comprendre le cheminement des parents et les accompagner sans jugement, sans jamais les déposséder de leur propre compétence.

Dans notre structure, nous privilégions le lien parent/enfant ; c'est à ce prix que nous aiderons les parents à construire leurs compétences dans l'éducation.

Dans notre structure les parents sont valorisés dans leur rôle et dans leurs compétences. Une attention particulière est accordée à la continuité de la prise en charge de l'enfant afin d'éviter une rupture entre la structure familiale et la structure d'accueil.

Des moyens sont mis en place dans le service afin que les parents puissent être accompagnés dans leur fonction parentale par les différents professionnels de la petite enfance.

- La directrice et son adjointe sont disponibles et attentives pour répondre aux préoccupations des parents
- De la documentation est mise à leur disposition
- Un journal interne de structure, un outil supplémentaire d'information et de communication
- Une écoute et un soutien par des professionnels spécialisés : pédiatre, infirmière, éducatrice sont toujours possibles
- Nous organisons 2 fois par an une rencontre avec les parents autour d'un spectacle ou d'une fête de fin d'année.

Nous cherchons à mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuelle avec les familles au profit des enfants.

## **Les professionnels : un juste positionnement**

Les professionnels de la petite enfance ne sont pas un substitut maternel. Ils répondent de façon adaptée et individualisée aux besoins de l'enfant. Les professionnels veillent à considérer l'enfant comme une personne à part entière. Ils sont à l'écoute de son langage verbal et non verbal, créent un climat de confiance calme et invitant.

A partir des activités quotidiennes comme le repas, le change, l'atelier d'éveil adapté aux compétences de l'enfant, ils l'aident à devenir autonome, à se socialiser, à grandir en ayant confiance en lui.

Ils contribuent à l'aménagement d'espaces au fil de l'année en fonction de l'âge de l'enfant pour assurer sa sécurité.

Ils mobilisent quotidiennement leurs compétences pour répondre aux attentes des parents et aux besoins individuels des enfants afin que chacun vive au mieux la séparation.

L'équipe est garante du respect du projet éducatif et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants soient satisfaits et les principes de valeurs énoncés dans le paragraphe précédent soient respectés.

Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant compte tenu de leur formation et de leur expérience.

Les membres de l'équipe se rencontrent au cours de réunions mensuelles dans le but de faire une mise au point des différents projets mis en place. Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans notre pratique auprès des enfants.

## **L'enfant et ses besoins quotidiens**

### **1. L'éveil au rythme de l'enfant**

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère donc indispensable à son développement tant psychique que physique et son seul objectif est le plaisir. Le jeu permet à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, tristesse, peur, angoisse...) et d'affirmer son identité. Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, jouer... Notre rôle est de mettre à disposition de l'enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire... de jouer. Les professionnels proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique adapté à chaque stade de leur développement.

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

#### **a) Les activités dirigées**

Celles-ci sont proposées à l'enfant sans jamais être imposées :

- Des ateliers de manipulation de différentes matières (pâte à modeler, pâte à sel, cuisine...)
- Des ateliers d'expression (peinture, craies, feutres, gommettes, découpage...)
- Des jeux de transvasement avec différents supports (pâtes, semoule, sable, eau....)
- Des ateliers d'éveil musical avec un intervenant extérieur
- Des parcours psychomoteurs

#### **b) Les jeux libres**

Les jeux libres tiennent une place importante au multi-accueil où l'espace est aménagé afin de répondre aux besoins de motricité globale du petit enfant.

Les jeux d'imitation (dînette, poupée, garage et petites voitures) ainsi que les jeux de construction sont très appréciés. Les premiers répondent à un besoin de faire « comme l'adulte » pour structurer leur personnalité, les deuxièmes développent la créativité, la coordination des mouvements, le contrôle du geste.

Les piscines en été, ainsi que le bac à sable / eau, sont là pour répondre à leur besoin de vider, de manipuler, de transvaser, de patouiller.

## **2. L'autonomie**

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Notre rôle au quotidien consiste à motiver l'enfant et à installer une ambiance adaptée pour qu'il puisse librement faire ses propres expériences. Toute intervention est mesurée.

## **3. Le repas : un temps de convivialité**

Le repas est l'occasion de nourrir l'enfant non seulement sur le plan physiologique mais aussi sur le plan psychomoteur et socio affectif.

Il s'agit d'un moment convivial, propice aux échanges, aux découvertes. Le repas contribue à la socialisation (rester à table, attendre son tour, partager) et à l'autonomie (participation à la préparation de la table, se servir seul).

Afin que ce moment privilégié soit le plus agréable possible, les professionnels veillent à ce que l'enfant devienne maître de ses découvertes sensorielles et motrices, non uniquement spectateur. Les professionnels invitent les enfants à goûter aux aliments sans les forcer. De cette manière ils les aident à développer un rapport sain avec la nourriture.

## **4. Le sommeil**

Chez l'enfant, le sommeil est bénéfique pour son développement, sa croissance, le fonctionnement du système immunitaire, la mise en place des circuits nerveux et la mémorisation.

Dans notre structure, les équipes accompagnent les tout-petits dans ce moment particulier qu'est l'endormissement. La sécurité, l'ambiance, l'environnement et la présence des adultes sont des éléments primordiaux pour permettre à l'enfant de lâcher prise, de se laisser aller à son rythme, et au moment qui sera le bon pour lui d'entrer dans son sommeil.

Les horaires de sieste sont fixes, avec une flexibilité selon les besoins de l'enfant. La qualité de l'accompagnement à l'endormissement des enfants (objets transitionnels -« doudou », présence et disponibilité des professionnels) et respect des rituels de sommeil et de réveil sont instaurés. Les lits sont placés à endroit fixe afin que l'enfant ait des repères.

## **5. Les soins**

L'aspect relationnel entre l'enfant et le professionnel au cours des soins est prépondérant ; l'enfant doit se sentir rassuré. C'est pourquoi tout soin commence par expliquer à l'enfant sur ce qu'il va se passer afin qu'il puisse anticiper.

Le temps des changes est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel pour accompagner l'enfant individuellement dans la découverte de son schéma corporel et ses sensations physiques.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel dans le développement de l'autonomie de l'enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'apprentissage de la propreté est progressif et est géré avec les parents.

## **6. La crèche tournée vers l'extérieur**

Notre structure organise régulièrement des sorties (visite à la ferme, sortie à la bibliothèque, visite à l'école et au centre de loisir,) qui favorisent l'ouverture des enfants sur le monde extérieur. Ce sont des moments riches en émotion, partage, convivialité.

### **a) La bibliothèque**

« Les bébé ont besoin de caresses, de lait...et d'histoires »

Un partenariat avec la bibliothèque municipale a été mis en place. Une à deux fois par mois, les enfants de la crèche ont une animation autour du livre qui leur est proposée. Le livre pour l'enfant est une source de plaisir, stimule leur imaginaire et favorise le développement du langage. Lire un livre aux jeunes enfants reste un moment privilégié, de partage et d'échange entre eux et leur entourage. Un livre qui surprend, qui inspire, qui encourage, mobilise l'enfant à devenir autonome et curieux.

Plus tard, nos petits pourront se ressourcer de tous ces mots, de toutes ces images, dont on leur parle aujourd'hui à la crèche.

### **b) Les visites à l'école (petite passerelle)**

La mise en place de visites a été instaurée avec la directrice de l'école maternelle Henri Matisse (deux matinées). Ces deux matinées sont consacrées à la découverte des lieux, elles permettent la rencontre des enfants avec les enseignants et les anciens copains de la crèche.

Par ailleurs nos petits participent à une activité dirigée par leur future maitresse (peinture, comptine) puis au goûter. La visite se termine par la récréation dans la cour. Ainsi les enfants découvrent les prémices de l'école et son fonctionnement.

### **c) La cantine scolaire**

Afin de préparer au mieux nos futurs écoliers, et dans la continuité de la visite à l'école, nous organisons un repas au sein de la cantine scolaire pour nos grands. Pour eux c'est une expérience qui leur permet de découvrir un nouveau milieu avec un fonctionnement différent ; cela permet aux enfants d'appréhender plus directement la prise d'autonomie qui est déjà expérimentée à la crèche en vue de l'entrée à l'école.

## **Perspectives**

Suite à une formation de toute notre équipe professionnelle sur l'accueil d'un enfant en situation de handicap, plusieurs axes de travail ont été soulevés en réunion d'équipe. Nous allons travailler pour l'année à venir sur l'inclusion et l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Notre projet c'est de permettre d'accueillir d'une manière individuelle chaque enfant tel qu'il est avec ses particularités.

De manière collective, nous favoriserons son intégration dans le groupe dans une volonté de bien-vivre ensemble. Eduquer à la différence, dès le plus jeune âge, est un devoir citoyen.

Porter par l'équipe, ce projet pourra constituer un levier de rencontre et d'action avec les parents des enfants accueillis.  
D'autres sujets, tels que la coéducation feront aussi l'objet de nos réflexions.

**« L'enfance trouve  
son paradis dans l'instant.  
Elle ne demande pas de bonheur.  
Elle est le bonheur. »**  
Louis PAUWELS